# OAP thématique teintes du bâti

Le territoire de Neuvecelle est très urbanisé, mais il reste globalement très végétalisé en raison de constructions aérées au sein de parcs et de jardins remarquables. La teinte naturelle verte (une majeure partie de l'année) domine le paysage, et appelle une famille de teintes complémentaires chaudes. Les teintes froides (blanc, gris bleu, bleu) qui apparaissent ces dernières années s'harmonisent moins bien avec le paysage.

L'étude de colorimétrie jointe au PLU, identifie 4 typologies constructives qui s'inscrivent différemment dans le paysage neuvecellois :

#### LES MAISONS INDIVIDUELLES



#### L'HABITAT TRADITIONNEL



LES COLLECTIFS



**LE BORD DU LAC** 

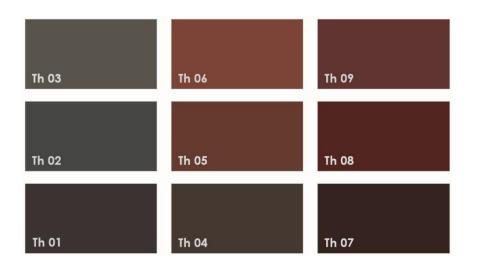


Par conséquent des palettes de teintes et des prescriptions sont énoncées par typologie. Seule la palette des toitures s'applique aux 4 typologies.

## Les toitures / pour les 4 typologies

A dominante chaude, la palette des toitures se compose de 9 tonalités de valeur foncée à moyenne. La gamme des brun-rouges présents dans l'environnement est reprise et enrichie de tons grisés et/ou chauds qui peuvent s'insérer dans le paysage en accord avec les constructions existantes.

Sont autorisées également les toitures en bois naturel ou pré-grisé.



#### Références RAL:

	3 IV LE .
Th 01:	8019
Th 02:	7022
Th 03:	<b>703</b> 9
Th 04:	8014
Th 05:	8002
Th 06:	8004
Th 07:	8017
Th 08:	8012
Th 09:	3009

## 1. LES MAISONS INDIVIDUELLES

## Les façades

#### LES FAÇADES ENDUITES



Fha 03 2502-Y	Fhc 03 1010-Y20R	RÉFÉRENCES
Fha 04 0500-Y	Fhe 04 0505-Y50R	DES TEINTES
Fhb 03 1505-Y10R	Fhd 03 1010-Y30R	Nuancier NCS 1950
Fhb 04 1005-Y10R	Fhf 04 1002-Y50R	readicies rees 1950
Fhc 04 0603-Y20R	Fhe 01 2005-Y40R	

#### LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

#### Les menuiseries

#### (portes, volets, stores, garde-corps, portails)

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer :

- soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée : par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) avec une différence de valeur (plus clair ou plus foncé)
- soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune)
- sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées
- sur les façades claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois dans ses tonalités foncées est préconisée.

Le blanc pur est interdit.

# 2. LES COLLECTIFS

Les teintes des façades seront claires et subtilement teintées : pastel (couleur + blanc) ou gris coloré (couleur + gris clair ou moyen).

Les couleurs chaudes sont à préférer aux couleurs froides et doivent graviter majoritairement autour de la famille des jaunes : blanc cassé, ocre, ocre jaune, jaune clair, orangé, ocre rose.

Les tons froids doivent être modérés, plutôt clairs ou grisés mais restent à éviter.

Les tons vifs saturés et blanc pur, sont autorisés uniquement en couleur accent, c'est-à-dire sur des petites surfaces : entrée, fonds de loggias, volets, séparatifs ...

L'emploi du bois naturel est recommandé (bardage, volets) pour une insertion qualitative des gros gabarits dans le paysage villageois de la commune.

Dans tous les cas des simulations visuelles devront être réalisées au stade du projet par l'architecte.

# 3. L'HABITAT TRADITIONNEL

# Les façades

LES FAÇADES ENDUITES

Fha 04	Fhb 04		Fhc 04	Fhd 04	Fhe 04		Fhf 04	
Fha 03	Fhb 03		Fhc 03	Fhd 03	Fhe 03		Fhf 03	
Fha 02	Fhb 02		Fhc 02	Fhd 02	Fhe 02		Fhf 02	
Fha 01	Fhb 01		Fhc 01	Fhd 01	Fhe 01		Fhf 01	
Fha 02 3502-Y Fha Fha 03 2502-Y Fha 03		Fhb 02 Fhb 03	3010-Y10R 2 1030-Y10R 3 1505-Y10R 4 1005-Y10R	Fhc 02 Fhc 03	Fhc 01 2005-Y20R Fhc 02 1020-Y20R Fhc 03 1010-Y20R Fhc 04 0603-Y20R		RÉFÉRENCES DES TEINTES Nuancier NCS 1950	
Fhd 02 1515 Fhd 03 101	Fhd 01 3005-Y20R Fhe 01 2005-Y40R   Fhd 02 1515-Y30R Fhe 02 1510-Y40R   Fhd 03 1010-Y30R Fhe 03 1020-Y40R   Fhd 04 0505-Y30R Fhe 04 0505-Y50R		Fhf 01 2030-Y60R Fhf 02 1515-Y60R Fhf 03 1010-Y50R Fhf 04 1002-Y50R					

## LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

# Les menuiseries

# (portes, volets, stores, garde-corps, portails)

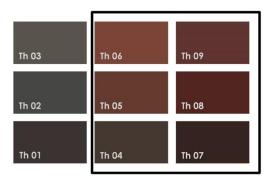
Les pentures et les espagnolettes sont peintes dans la même teinte que les bois.

Mh 04	Mh 08	Mh 12	Mh 16	Mh 20	Mh 24	Mh 28	Mh 32
Mh 03	Mh 07	Mh 11	Mh 15	Mh 19	Mh 23	Mh 27	Mh 31
Mh 02	Mh 06	Mh 10	Mh14	Mh 18	Mh 22	Mh 26	Mh 30
Mh 01	Mh 05	Mh 09	Mh 13	Mh 17	Mh 21	Mh 25	Mh 29

Mh 01 4000-N	Mh 09 4502-B	Mh 17 7010-B50G	Mh 25 7010-Y50R
Mh 02 2500-N	Mh 10 4020-R90B	Mh 18 5020-B50G	Mh 26 6005-Y20R
Mh 03 1000-N	Mh 11 1040-R80B	Mh 19 4030-G	Mh 27 6010-Y50R
Mh 04 0500-N	Mh 12 1015-R90B	Mh 20 2020-G	Mh 28 5020-Y30R
Mh 05 7005-R20B	Mh 13 5020-B	Mh 21 7020-B90G	Mh 29 7020-Y60R
Mh 06 6030-R	Mh 14 3020-B30G	Mh 22 4030-G30Y	Mh 30 7020-Y80R
Mh 07 5040-R10B	Mh 15 2010-B30G	Mh 23 3020-G40Y	Mh 31 8010-Y50R
Mh 08 4550-Y80R	Mh 16 0505-B20G	Mh 24 2002-G	Mh 32 6030-Y40R

RÉFÉRENCES DES TEINTES Nuancier NCS 1950

# Les suggestions d'accords de coloration : toitures/façades

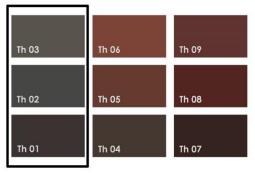




**TOITURES**: couleurs chaudes

PLUTÔT AVEC

FAÇADES: couleurs chaudes



TOITURES: couleurs grisées



PLUTÔT AVEC

FAÇADES : couleurs grisées et de valeur moyenne

# Les suggestions d'accords de coloration : façades/menuiseries



FAÇADES : couleurs



PLUTÔT AVEC

MENUISERIES: teintes du bois (préférablement) + gris



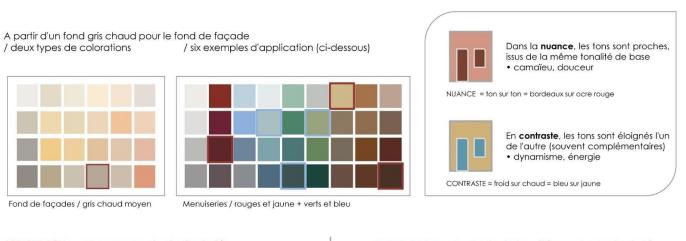
FAÇADES : couleurs grisées et de clarté moyenne



PLUTÔT AVEC MENUISERIES: couleurs "affirmées"

## La coloration nuancée ou contrastée

### A PARTIR D'UN MÊME FOND DE FAÇADES.... COLORER EN NUANCE OU EN CONTRASTE





Exemples d'application de coloration en "ton sur ton" et en contraste. A partir des tonalités de baser (rouge, vert...), il importe de conserver un équilibre clair/foncé en préservant une différence de clarté entre le fond de façade et des menuiseries soit plus foncées, soit plus claires

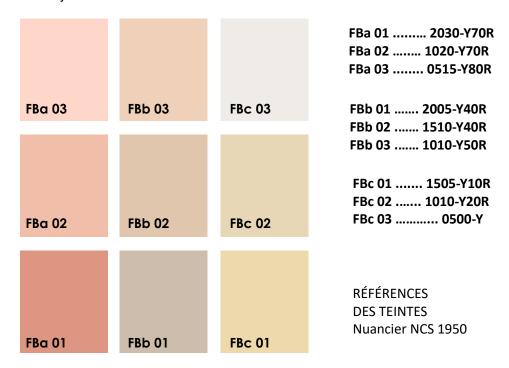
# 4. LE BORD DU LAC

## Les façades

#### LES FAÇADES ENDUITES

Une palette restreinte pour les fonds de façades issue de 3 familles de tonalités :

- ocre rose
- ocre
- ocre jaune



### LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

### Les menuiseries

## (portes, volets, stores, garde-corps, portails)

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer :

- une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée : par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) avec une différence de valeur (plus clair ou plus foncé)
- sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches (voire vives) et/ou sombres sont conseillées.

Le blanc pur est interdit.